Fonds de Participation des Habitants

Fiche Projet

Le règlement intérieur du FPH ainsi que d'autres fiches sont disponibles
sur le site www.mdh-limoges.org - Ils peuvent vous apporter des informations précieuses.

NE PAS REMPLIR CE CADRE

Dossier reçu complet le :	Quartier :
Comité d'Attribution du :	Montant attribué :

TITRE DU PROJET :	

LES HABITANTS DE QUARTIER PRIORITAIRE PORTANT LE PROJET

Nom et Prénom	Adresse	Téléphone & Mail
☐ bénévole		☎ : ☞ :
☐ bénévole		☎ : ☞ :
☐ bénévole		☎ : ☞ :
☐ bénévole		☎ : ☞ :

Si vous êtes accompagnés par une association

L'ASSOCIATION ACCOMPAGNANT LE PROJET

Nom de l'Association :	
Adresse : ☎ : ☞ :	ACCOMPAGNATEUR DU PROJET : Fonction dans l'association :

DESTINATAIRE DU VIREMENT (⚠ JOINDRE UN RIB)

Nom et Prénom OU Nom de l'Association	Adresse	Téléphone

DESCRIPTION DU PROJET

Date et lieu du projet

Date de début de l'action :	Date de fin de l'action* : * ⚠: si le comité d'attribution prime votre projet, la fiche bilan de votre action est à déposer dans le mois suivant la fin de l'action à la Maison des Droits de l'Homme : **fph@mdh-limoges.org**
Lieu de déroulement de l'action	

Objectif(s) de l'action (quel but vous avez en montant ce projet)

Description de l'action (ce que vous allez faire et comment vous allez le faire)

Public visé (nombre de personnes attendues, tranches d'âge, quartier(s), mixité, …)
Comment allez-vous faire connaître votre action (Rencontres, réunions, presse, radio, affichage, porte à porte, …)

Résultat(s) attendu(s)

Quel(s) résultat(s) attendez-vous sur le quartier, pour ses habitants ?
Qu'est-ce qui vous fera penser que votre action est réussie ?

Pour mieux vous connaître

Comment avez-vous connu le Fonds de Participation des Habitants ? ☐ Par un ancien porteur de projet ☐ Par le conseil citoyen de votre quartier ☐ Par une association, précisez : ☐ Autre, précisez :
Avez-vous été aidés dans la création de ce projet ? ☐ Oui, précisez par qui : ☐ Non
Avez-vous déjà mené d'autres projets ? ☐ Oui, précisez : ☐ Non

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION

DEPENSES (1)		RECETTES	
Achats de boissons/alimentation (à détailler)		Autofinancement	
		Vente de produits	
Achats de fournitures (2) (à détailler)		Participation des usagers	
		Aide demandée au FPH (5)	
Location (3)		Autres aides (à détailler)	
Assurance			
Publicité, publication			
Taxes (4)			
Divers (à détailler)			
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestation en nature	
Personnel bénévole		Bénévolat	
TOTAL des dépenses		TOTAL des recettes attendues	

⚠ Le TOTAL des dépenses doit être égal au TOTAL des recettes attendues.

(1): joindre impérativement les devis
(2): N'est pris en compte que le petit matériel consommable servant à organiser l'action ; l'acquisition de biens subsistants à l'action, à usage personnel ou exclusif d'un individu ou d'une association n'est pas possible.
(3): La location de matériel est la règle, les dépenses d'investissement ne sont pas finançables par le FPH. Est considéré comme investissement tout bien qui restera après le projet quel que soit le prix de ce bien.
(4) Notamment la SACEM
(5) Ne peut pas dépasser 800€.

Signatures des porteurs de projet Fait à : Date :